



VITE DIT ...1/4 des français, 16 millions de retraités, n'ont toujours pas de ministère spécifique, ils auront une « ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie ». Vu comment ce gouvernement a géré la crise Covid dans les Ehpad, ça craint !!!!

L'EDITO

Castex dit la CGT veille !

Avec ce nouveau Premier Ministre, sur la forme, la CGT note un changement de méthode et une meilleure considération des organisations syndicales comme actrices incontournables sur les sujets du travail, de l'emploi des jeunes, de la lutte contre le chômage et de la relance de l'économie.

Sur la méthode de travail présentée, la CGT prend acte des engagements du Premier ministre concernant les projets de réformes de l'Assurance Chômage et des retraites. Au-delà d'un « simple » report de calendrier, c'est le contenu même de ces réformes qui sera ouvert à discussions /négociations. La CFDT et le MEDEF considèrent le "report" de la Réforme des retraites comme une Victoire ! À la CGT on veut son retrait □

Assurément, les mobilisations sociales et populaires de 2019 et 2020 ont lourdement influencé ce choix politique qui n'est en rien du seul fait de la crise sanitaire.

Mais ces premières avancées ne peuvent cacher l'obstination gouvernementale et patronale qui considère le salaire comme l'ennemi de l'emploi. Le Premier ministre refuse toute augmentation du smic et des minima sociaux ! Avec en plus un patronat bien plus prompt à recevoir des aides et des exonérations sans contreparties, à verser des dividendes aux actionnaires qu'à augmenter les salaires, le retour à la croissance via la consommation des ménages est impossible.

Plus que jamais, la mobilisation sociale doit se faire entendre pour une politique publique d'investissement, pour l'emploi, pour les salaires et la diminution du temps de travail, pour notre système de protection social et nos retraites...

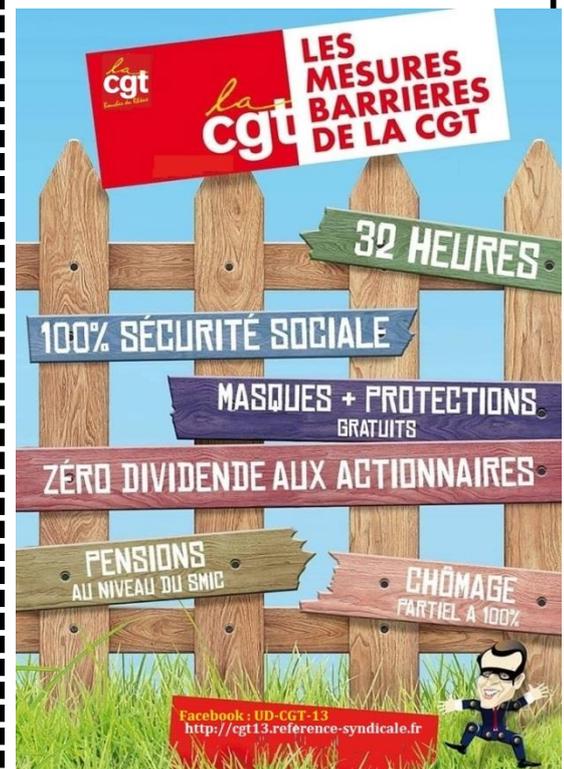
C'est tout le sens de l'appel à la mobilisation, aux manifestations et à la grève du 17 septembre prochain



Pour d'autres Jours Heureux

Héros sortis de l'ombre,
Agrandissons la ronde...
Humbles et démunis,
Créons un nouveau monde !
Malgré l'isolement,
Résistants valeureux,
Œuvrons pour définir
De nouveaux « Jours Heureux »

.5ubert CEDOT - Avril 2020



Il était une fois ... La Poste !

Pour raviver nos méninges.



Phase Une

1576-2010: La Poste ou les PTT, service public entre-temps 1991, les PTT sont démembrés en 2 EPIC (Entreprises Publiques à Intérêt commercial) et deviennent La Poste et France Télécom (qui sera privatiser en 2004)

Phase deux

2010: transformation en groupe La Poste SA. D'aucun disait que cela n'était pas grave puisque l'état reste actionnaire majoritaire ?!

Phase trois

2020: la caisse des dépôts et consignations CDC devient actionnaire majoritaire. Remy Weber, président du directoire de La Banque Postale le démissionne suite à un désaccord avec la CNP alias CDC.

Phases finales

Sous la houlette de la CNP, la CDC demande la séparation de La Banque Postale du groupe La Poste. L'état, coquille vide et actionnaire minoritaire, se tait. ...

Dans un futur proche ?

Le groupe se scinde en deux entités distinctes : La Poste (courrier, colis, numérique et téléphonie) et La Banque (postale ou pas).

Le réseau disparaît bien sûr, il ne restera que quelques agences bancaires.

Et l'Usager, devenu client, devra lutter avec les personnels, s'il veut garder son Service Public !

CORONAVIRUS

La Commission d'enquête a commencé ses travaux le 16 juin. Quel bilan tirez-vous de ces six semaines d'auditions ?



Eric Ciotti, le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur le Covid, estime que la France n'était pas préparée à l'épidémie, que notre système de santé a été bel et bien débordé et que les personnes âgées ont été

les sacrifiées de cette crise.

Nous avons découvert, ébahis, que la France ne disposait plus, comme on l'a longtemps cru, du meilleur système de santé au monde ! Nous étions en réalité mal préparés à une crise majeure que nous avons également mal anticipée.

VACCIN :

Au-delà des controverses.

On sent que Médiateur qui y est passé avant a laissé son empreinte.

Un cadre supérieur du géant pharmaceutique AstraZeneca a confirmé que son entreprise ne pourrait pas faire face à

des poursuites judiciaires pour les effets secondaires potentiels causés par son vaccin contre le Covid-19.

Les personnes concernées n'auront donc aucun recours légal.

L'entreprise affirme que sans ces garanties d'assurance, elle ne serait pas incitée à produire le médicament.

Et il semble que la plupart des pays aient cédé à cette demande.

Ah, au fait, AstraZeneca vient de déclarer des bénéfices exceptionnels de 12,6 milliards de dollars au cours des six derniers mois seulement.

Je dis ça, je dis rien :

LA VOIX DES OISEAUX DE MALHEUR

Entre un « conseiller en Stratégie et aussi Essayiste » et un député Modem « Rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la sécurité Sociale pour 2021 », aiguillonnés par les « Experts » de BFM, LCI et autres « éditorialistes » des médias mainstream, c'est à celui qui fournira l'argument de choc pour.....faire payer LEUR crise aux retraités.

Ça part de « la génération du baby-boom qui a fait peu d'enfants », « qui aurait dû épargner pour le financement ses retraites » (comme s'ils n'avaient jamais ou pas assez cotisé pendant les 42 annuités requises pour prétendre à pension), les accusant d'avoir « endetté l'État ». Les baby-boomers auraient même « inventé la solidarité à l'envers »: des pauvres endettés (les jeunes) vers les riches qui vivent à crédit (les baby-boomers).Sic.....



Non content de tenter de les opposer aux 700 000 jeunes qui rentrent cette année sur le marché du travail et qui sont les premières victimes de LEUR crise, ils englobent actifs, chômage et dette publique dans leurs griefs contre les ainés. Heureusement que l'on sait qui a cassé le vase de Soissons, car ils nous auraient mis ça sur le dos encore !

Et logique de toutes leurs divagations de leurs théories libérales: dans ce contexte, ils ne voient qu'une chose : « les seuls à être préservés des conséquences économiques de la crise sont... les retraités. » Et donc, il serait normal, en vertu de la solidarité entre les générations, « de baisser temporairement le niveau des pensions (Merci mes Saigneurs) ou d'augmenter la CSG des retraités (Vous êtes trop bon Monseigneur !). Ils contribueraient ainsi eux aussi au financement de «l'effort de guerre sanitaire» qui a été réalisé pour eux. Mais je ne serais pas « dans le cadre » quand je citerais r les + de 10.500 morts dans les Ehpad auxquels il faudrait en rajouter autant pour comptabiliser ceux morts à l'hôpital ou chez eux !

D'autres suggèrent, comme l'an passé, une revalorisation avec des évolutions différentes (en 2020, les retraités gagnant moins de 2000 € ont bénéficiés d'une revalorisation de 1% contre 0.3% pour ceux gagnant plus et recul de la date d'effet. Ils laissent planer le doute sur une revalorisation des retraites complémentaires qui devaient évoluer au minimum comme l'inflation jusqu'en 2022 et voudraient profiter de la liée au Covid-19 pourrait remettre en cause cet engagement. notons au passage que la pension complémentaire peut représenter d'un quart à un tiers de la pension totale, plus encore si vous êtes cadre.



On le voit, ils ne manquent pas d'idées pour nous faire accepter l'inacceptable Gageons que nous allons assister à un matraquage de la part du gouvernement et de ses moyens de propagande pour les faire accepter par le plus grand nombre possible de retraités On s'aperçoit donc de la tâche qui nous incombe dans les semaines et mois à venir pour faire grandir nos propositions dans le rang des retraités.

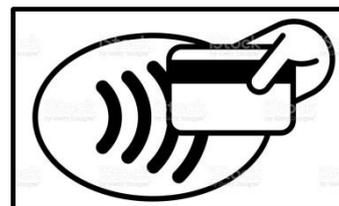
Et dans un premier temps nous avons à préparer, avec les actifs, cette **Journée d'Action et de Manifestations du 17 septembre**, qui sera nous l'espérons, le prélude à d'autres actions plus puissantes faut le souhaiter et un tremplin pour notre **Fête de Fabrégoules du 24 septembre 2020**



Covid-19 et notre façon de payer

La fonction Paiement sans contact de notre carte bancaire, qui évite de manipuler pièces et billets, de pianoter son code secret sur les terminaux des commerçants et ce pour payer nos achats jusqu'à 50€. Mais nombre de personnes craignent ce paiement sans contact. Sachez qu'il est possible de demander sa désactivation à sa banque !

Mais le principal obstacle pour ses utilisateurs, c'est la perte de cette carte. Sachez qu'en cas de perte ou de vol, il faut immédiatement en avvertir sa banque. Mais l'opposition ne suffisant pas toujours sachez qu'il existe quand même des garde-fous à ces paiements. Les cartes sans contact intègrent toutes un dispositif de gestion des risques. Un plafond maximal du cumul de paiements, aux alentours de 100€, est fixé par chaque banque.* Les sommes payées via le Sans contact sont additionnées et lorsque le plafond est atteint, le terminal de paiement demande à l'utilisateur d'entrer sa carte et de taper son code confidentiel.



*Société Générale : 60 €-La Banque Postale : 80 €- LCI : 80 €- Crédit Mutuel : 100 €

MALGRÉ TOUT FABREGOULES 2020 SE TIENDRA

Tu as dû recevoir ,
avec le N°219 des
Post Hier, 2 vignettes
ou un bon commande
pour la Fête ?

As-tu pensé à les régler (commander) et à adresser un chèque à l'ordre de
USR CGT 13 -

A : Syndicat CGT des Activités Postales 13 - Section Retraités -

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D - 13013 Marseille

15^{ème} FÊTE DES RETRAITÉ-E-S
organisée par l'USR CGT des Bouches-du-Rhône.
Le rendez-vous FESTIF et REVENDICATIF de la rentrée
Judi 24 Septembre 2020
Parc de FABREGOULES

Déterminé•es à continuer les combats...



et à entrer en force

... dans les jours d'après !

**Pour recevoir les infos au format numérique,
fais-nous parvenir un mail valide .**

Courriel de la Section Syndicale : retraites.cgtposte13@gmail.com